

Zola dans l’Affaire Dreyfus



L’engagement d’un intellectuel dans son siècle

Au moment où éclate l’affaire Dreyfus, Zola est au sommet de sa carrière littéraire. Ses livres se vendent bien. Mais il ne se sent pas vraiment reconnu par les siens, c’est-à-dire le petit monde des lettres, comme le montrent ses nombreux échecs pour entrer à l’Académie française. Virtuellement républicain, parce que du côté du peuple, du droit et de la liberté, il n’est pas franchement accepté non plus par ses « amis » politiques qui lui reprochent de noircir la réalité sociale. Pourtant, son engagement dans ce qui va devenir l’« affaire » est la suite logique des *Rougon-Macquart*, vaste fresque dénonçant l’ordre établi du second Empire. À 57 ans, il vient de terminer *Les Trois Villes* en démontrant les dangers de « ce monde de croyants hallucinés ». Il se trouve donc disponible et prêt à se lancer dans la bataille, pour l’honneur d’un homme, au nom de la vérité et de la justice. C’est ce qu’il pressent dans une lettre à sa femme le 24 novembre 1897 ; il y commente son premier article sur l’affaire Dreyfus, à paraître le lendemain dans *Le Figaro* : « Tu ne sais pas ce que j’ai fait ? Un article, écrit en coup de foudre, sur Scheurer-Kestner et l’affaire Dreyfus. J’étais hanté, je n’en dormais plus, il a fallu que je me soulage. Je trouvais lâche de me taire. Tant pis pour les conséquences, je suis assez fort, je brave tout ! »

La « une » de *L’Aurore*,
13 janvier 1898,
BNF, Littérature et art,
Gr. Fo-Lc2-5691

Il y eut un sursaut. La bataille pouvait recommencer. Toute la journée dans Paris les camelots à la voix éraillée crièrent L’Aurore, coururent avec L’Aurore, en gros paquets sous le bras, distribuèrent L’Aurore aux acheteurs, empressés. Ce beau nom de journal, rebelle aux enroutements, planait comme une clameur sur la fiévreuse activité des rues. Le choc donné fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner.

Charles Péguy, *Cahiers de la Quinzaine*, 4 décembre 1902.

Une banale affaire d'espionnage

Tout commence à l'origine comme une banale affaire d'espionnage : le service des renseignements français intercepte un document (le fameux « bordereau ») prouvant qu'un officier français trahit son pays au bénéfice de l'Allemagne. Une enquête est tout de suite ouverte et les soupçons se portent immédiatement sur un officier juif, qui effectue un stage à l'état-major, le capitaine Dreyfus. Des experts en graphologie sont alors nommés. Malgré leurs conclusions contradictoires, Alfred Dreyfus est arrêté, à la suite d'un très rapide interrogatoire mené par le commandant du Paty de Clam, chargé de l'enquête. Le 19 décembre 1894, le procès s'ouvre à huis clos devant le conseil de guerre qui prononce la culpabilité de l'accusé quatre jours plus tard, au vu d'un « dossier secret », que l'avocat de Dreyfus, maître Demange, n'a jamais pu consulter. Dreyfus est donc condamné à la déportation à vie. Mais il doit subir auparavant le déshonneur suprême, la dégradation en public. Celle-ci a lieu le 5 janvier 1895, dans la grande cour de l'École militaire. La « une » du *Petit Journal* le montre au garde-à-vous, impassible face à l'adjudant de la Garde républicaine qui brise son sabre sur son genou après lui avoir arraché ses galons, les bandes rouges de son pantalon, ainsi que tous les insignes du grade, qui gisent à terre. « Le magnifique adjudant tiraille, dépiaute, endeuille le traître », écrit Maurice Barrès. Il est ensuite conduit au dépôt avant son départ pour l'île du Diable, en Guyane.

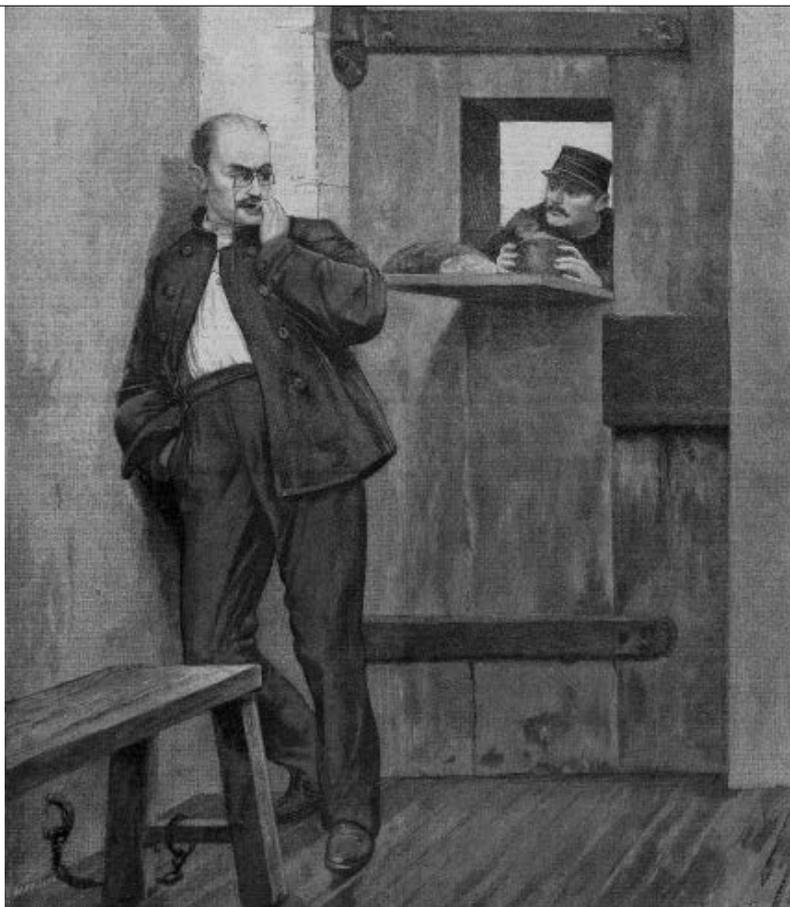


Les premiers doutes

En 1895, personne ou presque ne doute de la culpabilité du capitaine. Seuls, sa femme Lucie et son frère Mathieu sont persuadés de son innocence. Ils tentent, en vain, de convaincre des personnalités politiques ou littéraires. Le journaliste Bernard Lazare est un des rares à s'intéresser à l'abondante documentation réunie par le frère du capitaine. Il faut attendre mars 1896 pour que le nouveau chef du service des renseignements français, le commandant Picquart, sur le point d'être promu lieutenant-colonel, entre en possession d'un document (un pneumatique, appelé le « petit bleu », prouvant que le véritable auteur du bordereau n'est pas Dreyfus, mais un autre officier français, criblé de dettes, le commandant Esterhazy. Picquart tente de convaincre ses supérieurs, en vain. Devenu gênant, il est envoyé en mission sur les

frontières de l'Est, puis en Tunisie. Le public apprend également que Dreyfus a été condamné sur un « dossier secret » non communiqué à la défense, ce qui est illégal. L'armée, ne voulant pas reconnaître qu'elle a fait une erreur judiciaire, ou pour protéger certains de ses membres, décide donc de trouver d'autres « preuves » de la culpabilité de Dreyfus et, au besoin, de les inventer. C'est ce que fait le commandant Henry, membre du service de renseignements, qui fabrique un « faux » désignant nommément Dreyfus comme traître. (Son inauthenticité sera découverte en août 1898 et Henry, démasqué, se tranchera la gorge en prison.)

« Dégradation d'Alfred Dreyfus », *Le Petit Journal*, 13 janvier 1895
BNF, Estampes, Qb1



Qui est Alfred Dreyfus ?

Alfred Dreyfus naît à Mulhouse le 9 octobre 1859, d'une vieille famille de juifs alsaciens, installés là depuis plusieurs siècles. Après des débuts modestes, son père monte une petite filature de coton qui prospère. En 1871, il quitte l'Alsace avec sa famille, et choisit de prendre la nationalité française, à la suite du traité de Francfort qui cède toute l'Alsace et une grande partie de la Lorraine à l'Allemagne. Après un court séjour à Bâle, Alfred entre au collège Sainte-Barbe à Paris, passe le baccalauréat puis est reçu à l'École polytechnique. Il en sort officier d'artillerie. Ses notes le décrivent « intelligent », « zélé », « consciencieux ». À trente ans, il épouse Lucie Hadamard, fille d'un négociant en diamants, et il est reçu à l'École de guerre. En novembre 1892, il sort de l'École 9^e sur 81 avec la mention « très bien », ce qui lui vaut d'être appelé comme stagiaire à l'état-major de l'armée en janvier 1893.

L'armée française

Depuis 1870, l'armée française traverse une crise profonde. Humiliée par la défaite de 1870 face à la Prusse, la « grande muette » (appelée ainsi car ses membres n'ont pas le droit de vote) supporte difficilement les nouvelles orientations républicaines du régime politique installé après Sedan : obligation du service imposée à tous les citoyens, défense assurée par la nation elle-même ; mais en même temps, réorganisation d'une armée de métier, qui finalement l'emporte sur l'armée de la conscription. Cette armée rénovée, qui porte en elle les espoirs de la revanche, est devenue en vingt ans une puissante force d'attraction. Le prestige social de l'officier n'a jamais été aussi élevé. Lieu de sauvegarde des valeurs anciennes, l'armée devient le refuge des milieux conservateurs très attachés à la défense de l'« ordre moral ».

L'antisémitisme

Devenus citoyens à part entière en 1791, les juifs français vivent dans une relative tranquillité. Ce n'est qu'aux alentours de 1880 que l'antijudaïsme traditionnel se mue en antisémitisme. Ce qui n'était qu'un préjugé irrationnel devient une véritable doctrine politique qui fait des juifs les instigateurs d'un vaste complot visant à saper les fondements mêmes de la société française. En 1882, les antisémites attribuent ainsi le krach de l'Union générale (banque catholique très proche de l'Église) à une machination des banques juives. En 1886, Édouard Drumont publie *La France juive* et fonde en 1892 *La Libre Parole* qui, dès sa parution, commence une très violente campagne contre la présence d'officiers juifs dans l'armée française. C'est donc dans ce contexte que survient l'affaire Dreyfus.

Naissance d'un « parti dreyfusard » : le rôle de la presse

C'est le moment que choisit Bernard Lazare, jeune poète symboliste, proche des milieux anarchistes, pour publier sa brochure « Une erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus ». Le doute commence à naître. Dès l'automne 1896, deux journaux à fort tirage, *L'Éclair* et *Le Matin*, attirent l'attention sur le fameux « dossier secret ». Mais les preuves manquent. Celles-ci vont être apportées par le lieutenant-colonel Picquart, très vite persuadé qu'une machination vise à le faire taire. Il confie son dossier à un vieil ami d'enfance, maître Leblois, qui rend visite au vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner, grand bourgeois protestant. Celui-ci a bien eu vent de l'affaire par Bernard Lazare, mais n'est pas encore convaincu. Les preuves accumulées par Picquart lèvent ses dernières hésitations. Il tente en vain de convaincre le président de la République, Félix Faure. La presse de droite se déchaîne alors. Il ne reste plus qu'une seule solution : convaincre une « plume » célèbre de s'engager du côté de Dreyfus. C'est à ce moment que Zola entre en scène.



Bobb, *J'accuse*, 1908
BNF, Estampes, Ne 101 Bte 619
« On est porté à voir dans la panthéonisation de Zola le côté chienlit, le côté carnavalesque,

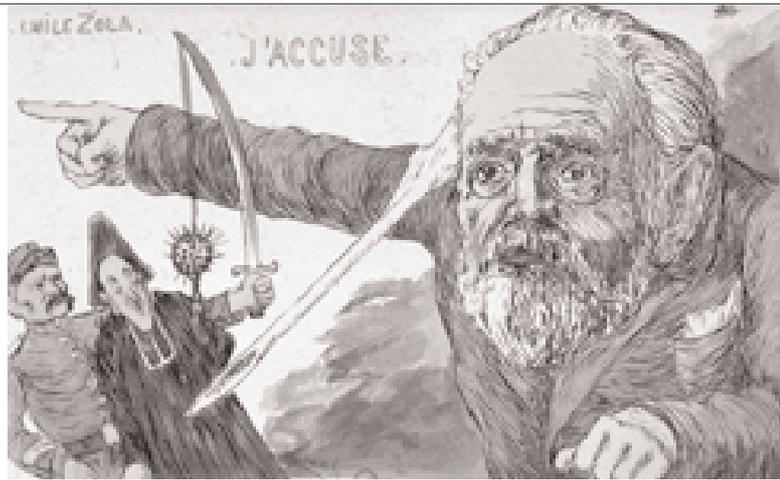
le côté Descente de la Courtille. »*
Lettre d'É. Drumont à la Ligue de la patrie française, 1908

* La Courtille : nom donné aux jardins de Belleville, quartier populaire à l'est de Paris.

Un engagement tardif ?

Dès le mois de mai 1896, Zola a publié dans *Le Figaro* un article dénonçant l'antisémitisme, intitulé « Pour les juifs ». Il vient d'achever *Paris*, le dernier épisode de sa trilogie des *Trois Villes*, dans lequel il a mis en scène *La Libre Parole* de Drumont sous le titre de *La Voix du Peuple*.

Trois rencontres sont décisives dans l'engagement de Zola en faveur de Dreyfus : celle avec le journaliste Bernard Lazare, qui soutient Mathieu Dreyfus depuis février 1895, celle avec l'avocat de Picquart, maître Leblois, et enfin celle avec le vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner. Ce dernier joue un rôle clef, car il cherche à constituer « un conseil d'hommes habitués à parler aux masses ». C'est à la suite d'un déjeuner avec ces trois hommes que Zola s'engage dans l'affaire Dreyfus, en publiant trois articles dans *Le Figaro* à partir de novembre 1897 ; il défend les prises de position de Scheurer-Kestner (« M. Scheurer-Kestner »), dénonce l'antisémitisme et le mythe du « syndicat » juif (« Le syndicat »), et enfin il s'attache à décrire les circonstances de l'« affaire » (« Procès-verbal »). Désavoué par les lecteurs du *Figaro* qui menacent de se désabonner, il poursuit son action dans deux brochures, publiées chez Fasquelle ; elles se présentent sous la forme de lettres ouvertes, « À la Jeunesse » et « À la France ». La campagne des « dreyfusards » pousse alors le gouvernement à traduire le commandant Esterhazy devant le conseil de guerre de Paris, au moment même où le président du Conseil Jules Méline proclame : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus ! » Esterhazy est acquitté le 11 janvier 1898 et porté en triomphe par la foule de ses partisans. C'est un choc pour Zola et ses compagnons.



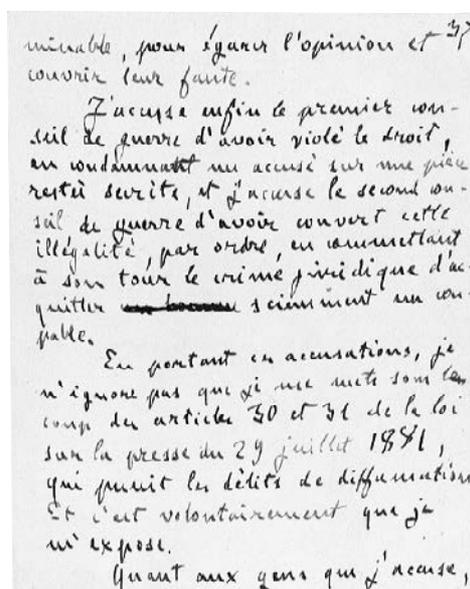
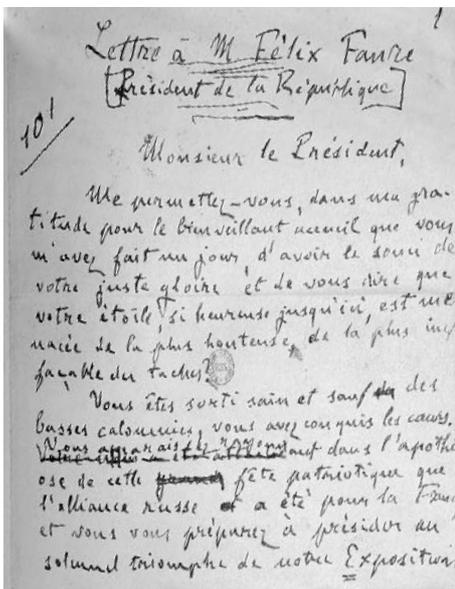
« J'accuse... ! » : « le plus grand acte révolutionnaire du siècle » (Jules Guesde)

Le 13 janvier 1898, les vendeurs de journaux distribuent dans Paris les 300 000 numéros de *L'Aurore*. C'est le directeur du quotidien, Clemenceau, qui en a trouvé le titre-massue, qui agit à la manière d'un réquisitoire : « J'accuse... ! » L'effet est considérable : selon Léon Blum, « *J'accuse* bouleversa Paris en une journée ». Imprimé en lettres de bois à large empatement, pareil à une affiche, le numéro est tiré à 300 000 exemplaires, soit dix fois plus que son tirage habituel.

Car le contenu de l'article est à la mesure de son titre volontairement provocateur : s'étalant sur six colonnes sur toute la première page et la deuxième, sans entrefilet, à l'exception d'un jeu d'astérisques qui rompt la linéarité de l'ensemble, l'article expose d'abord les faits, c'est-à-dire l'arrestation et la condamnation de Dreyfus, puis dévoile l'identité du véritable coupable, le commandant Esterhazy, pour dénoncer la décision scandaleuse qui est intervenue deux jours auparavant avec l'acquiescement du traître. Vient ensuite, en deuxième page, la longue litanie des « J'accuse » qui s'égrènent comme autant de motifs d'inculpation. Zola a pleinement conscience du risque qu'il encourt, et il s'expose volontairement aux poursuites car il pense qu'un nouveau procès rouvrira le dossier Dreyfus : « Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises ! »

Georges Clemenceau

Maire de Montmartre sous la Commune, Clemenceau est élu député de la Seine dans la première Assemblée de la III^e République. Il siège à l'extrême gauche. Réélu en 1876 et 1877, il se sépare des opportunistes et contribue à la chute du gouvernement dirigé par Gambetta en 1882, ainsi qu'à celui de Jules Ferry en 1885. Ce « tombeur de ministères » se fait ainsi de très nombreux ennemis. Compromis dans le scandale de Panamá en 1892, le leader radical se justifie bien difficilement et il est battu aux élections législatives l'année suivante. Pendant quatre ans, il se contente d'écrire un éditorial quotidien dans le journal qu'il a fondé en 1880, *La Justice*. En octobre 1897, il devient éditorialiste du journal fondé par Ernest Vaughan, *L'Aurore*.

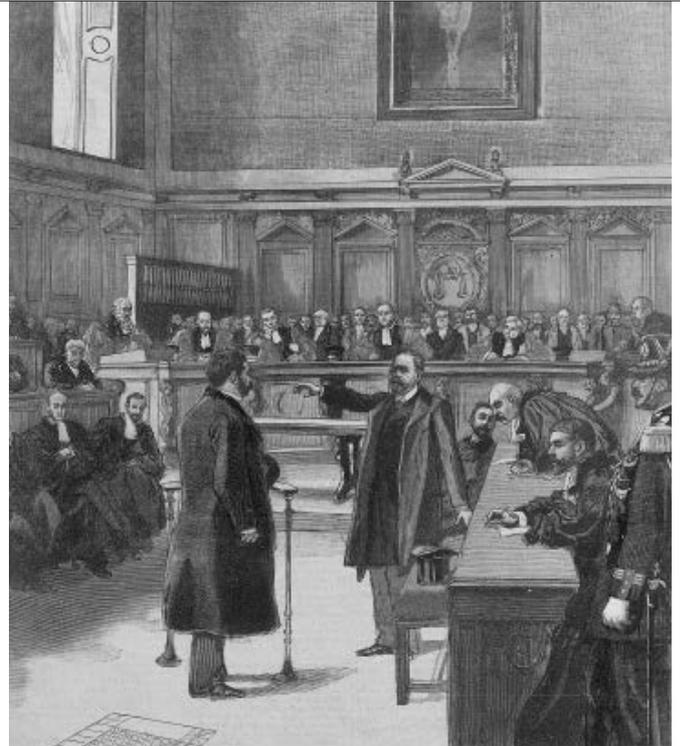


Le procès Zola

Comme Zola l'a prévu, il est donc traduit pour diffamation par le ministre de la Guerre devant la cour d'assises de la Seine. Le procès va durer quinze jours, du 7 au 23 février 1898. Les principaux acteurs de l'« affaire » interviennent comme témoins, le lieutenant-colonel Picquart, qui s'affronte en direct avec le commandant Henry, le général de Boisdeffre, chef d'état-major, qui ne cesse d'invoquer la raison d'État. Et finalement, Zola y lit sa déclaration le 21 février : « Dreyfus est innocent, je le jure ! J'y engage ma vie, j'y engage mon honneur... » Malgré la plaidoirie passionnée de son avocat, maître Labori, et l'intervention de Clemenceau, le verdict est rendu le 23 : Zola est condamné à un an de prison ferme et à 3 000 F d'amende. C'est la peine maximale encourue. Elle est confirmée en appel le 18 juillet. Sur les conseils de son avocat et de Clemenceau, Zola prend le soir même le chemin de l'exil, afin que la condamnation qui vient d'être prononcée ne puisse être signifiée dans les formes juridiques.

L'exil

L'exil est vécu par Zola avec un sentiment de solitude extrême. En août, après le suicide du commandant Henry, il pense voir la fin de son calvaire. Mais il n'en est rien. Il lui faut attendre le décès du président de la République, Félix Faure, adversaire acharné de la révision du procès de Dreyfus, pour voir le jugement de 1894 enfin cassé par le nouveau président, Émile Loubet. Dreyfus passe devant un nouveau conseil de guerre qui s'ouvre à Rennes le 7 août 1899. Dès le 4 juin, Zola est rentré en France et fait paraître le lendemain un article dans *L'Aurore*, « Justice ». Dreyfus est de nouveau condamné à dix ans de réclusion criminelle « avec circonstances atténuantes », ce qui représente un nouveau déni de justice : car soit Dreyfus est innocent et, dans ce cas, il doit être acquitté, soit il est coupable, et il ne peut y avoir, alors, de circonstances atténuantes. Le 19 septembre, le président de la République Émile Loubet signe le décret de grâce de Dreyfus qui l'accepte, malgré les réticences de certains de ses amis politiques, et le 21 septembre le général de Galliffet peut s'exclamer : « L'incident est clos ! »



La victoire des dreyfusards

La portée de « J'accuse » est immense. D'abord chez les antidreyfusards, qui manifestent leur mécontentement dans la rue. Les caricatures contre Zola, parfois d'une rare grossièreté, fleurissent dans la presse. Les journaux choisissent leur camp : l'écrasante majorité est antidreyfusarde, comme *Le Petit Journal* de Judet ou *La Croix*, quotidien catholique. Des ligues naissent ou réapparaissent comme la Ligue des patriotes, pour les antidreyfusards, ou la Ligue de défense des droits de l'homme, chez les dreyfusards. Mais l'opposition est avant tout idéologique. Pour les antidreyfusards, la raison d'État prime sur la justice individuelle et rien ne saurait mettre en doute l'honneur de l'armée, véritable colonne vertébrale de la nation :

qui ternit l'image de l'armée représente un danger pour la patrie. Pour les dreyfusards, au contraire, il faut que justice soit rendue, que la vérité éclate au grand jour, et cela ne peut se faire que par la reconnaissance de l'erreur judiciaire commise et de la responsabilité de l'armée. Les « intellectuels » (le mot, en tant que substantif, apparaît semble-t-il pendant l'« affaire ») s'engagent, surtout dans le camp des dreyfusards. Une pétition circule, demandant la révision du procès de Dreyfus ainsi que la levée des sanctions contre Zola. Marcel Proust et Anatole France sont parmi les premiers signataires. Mais Zola ne connaîtra jamais le dénouement de l'affaire Dreyfus : le 5 octobre 1902, il meurt asphyxié dans son appartement de la rue de Bruxelles. Mort accidentelle ou provoquée ? La question reste posée, car vingt ans plus tard, un ouvrier antidreyfusard reconnaîtra avoir volontairement obstrué une conduite d'aération dans l'appartement du grand écrivain. Avenu bien tardif ! Il n'en reste pas moins révélateur de la haine tenace qui poursuit Zola tout au long de son existence, et que son engagement dans le camp des dreyfusards ne fait qu'accroître. C'est en 1906 que la Cour de cassation casse le verdict de Rennes. Dreyfus est alors réhabilité et réintégré dans l'armée comme chef d'escadron. Picquart devient ministre de la Guerre dans le nouveau gouvernement dirigé par... Clemenceau. Mais la blessure n'est pas refermée : en 1908, lors du transfert des cendres de Zola au Panthéon, Dreyfus est blessé par deux coups de revolver. Son agresseur, Grégori, un journaliste du *Gaulois*, sera acquitté par les assises de la Seine.



Départ d'Émile Zola à l'issue du procès, juillet 1898
BNF, Estampes, Qe 89 fol.

Zola, un intellectuel engagé

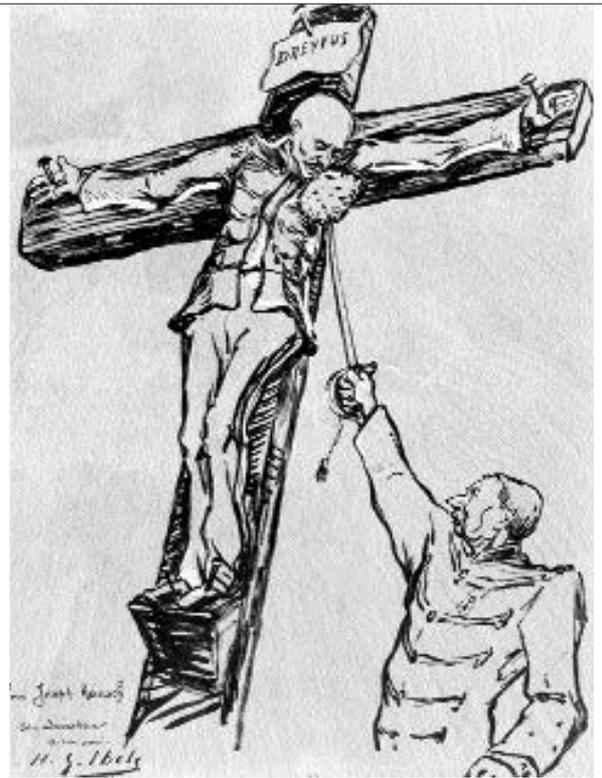
Mais quel est donc en définitive le sens de l'action d'Émile Zola ? Quelle interprétation peut-on donner à son engagement ? Sans doute faut-il y voir, avec Henri Mitterand, « la part de la littérature, la part du style, qui transforme l'histoire en mythe et donne à l'affaire un *public* au sens dramatique du terme ». Mais « J'accuse » va plus loin : c'est un texte majeur qui résonne toujours aujourd'hui comme un appel, un cri, celui d'un intellectuel plongé dans un combat d'ordre générationnel, le défi d'un écrivain engagé, dont l'acte de bravoure ne réussit que parce que ses contemporains reconnaissent la force extraordinaire que possède son intervention. C'est ce que semble indiquer sa « déclaration au jury » du 21 février 1898, dans laquelle l'écrivain « engage [sa] vie » ainsi que son « honneur ». Au nom de la vérité et de la justice. Deux termes qui reviennent constamment dans l'article. Et ce n'est certes pas un hasard si ces deux termes serviront de titre à deux romans du cycle des *Quatre Évangiles*, le dernier étant malheureusement resté à l'état d'ébauche. Or *Justice* devait précisément mettre en scène un militaire prêchant la « République universelle ». En proclamant haut et fort son « J'accuse!... », Zola n'a pas seulement réagi en écrivain qui tenait une belle histoire, mais en intellectuel convaincu à juste titre de la légitimité de son combat : ainsi qu'il le dit lui-même dans son article sur « M. Scheurer-Kestner » paru dans *Le Figaro*, le 25 novembre 1897, « la vérité est en marche et rien ne l'arrêtera ».

Dans le camp des dreyfusards

Jean Jaurès
Léon Blum
Charles Péguy
Marcel Proust
Bernard Lazare
Georges Clemenceau
Anatole France
Octave Mirbeau
Jules Renard
Georges Sorel
Pierre Waldeck-Rousseau
Claude Monet
Camille Pissarro
La Ligue des droits de L'homme
L'Aurore
Le Progrès de Lyon

Dans le camp des antidreyfusards

Paul Déroulède
Maurice Barrès
Édouard Drumont
Ferdinand Brunetière
Charles Maurras
Léon Daudet
Jules Verne
Paul Cézanne
Edgar Degas
Auguste Renoir
Félix Faure
Caran d'Ache
La Ligue de la patrie française
La Croix
Le Petit Journal
Le Pèlerin



Pistes pédagogiques

- « J'accuse » est construit selon les règles du discours judiciaire canonique. Relever ses différentes articulations (exorde, narration, confirmation, péroraison).
- De juillet 1901 à septembre 1902, Zola prépare son nouveau roman, *Justice*, dernière partie des *Quatre Évangiles*. Il meurt avant d'avoir pu rédiger une ligne. Construire l'ébauche du roman ainsi que des fiches types pour les personnages, principaux acteurs de l'affaire Dreyfus (caractère, physique, action, etc.).
- En septembre 1902, Anatole France, sur la tombe de Zola, fit son éloge funèbre : « Il fut un moment de la conscience humaine. » Trouver d'autres exemples d'écrivains engagés ou de textes représentatifs de cette « conscience humaine » dont parle Anatole France.
- Décrire les deux caricatures sous la forme d'un tableau, en décryptant les signes iconographiques qui permettent de classer leurs auteurs dans le camp des dreyfusards ou dans celui des antidreyfusards.

Bibliographie

- Bredin (Jean-Denis), *L'Affaire*, Fayard, 1993 (nouvelle édition remise à jour)
- Charle (Christophe), *Naissance des intellectuels (1880-1900)*, Éd. de Minuit, 1990
- Mitterand (Henri), *Zola, L'histoire et la fiction*, PUF, 1990
- Pagès (Alain), *Émile Zola, un intellectuel dans l'affaire Dreyfus*, Séguier, 1991
- Winock (Michel), « 13 janvier 1898 : Zola écrit "J'accuse" », *L'Histoire*, n° 217, janvier 1998
- « "J'accuse" et Les Preuves », colloque de Médan, publié dans *Jean Jaurès Cahiers trimestriels*, n° 151, janvier-mars 1999
- *L'Affaire Dreyfus, Vérités et mensonges*, numéro spécial de *L'Histoire*, n° 173, janvier 1994

Filmographie

- *L'Affaire Dreyfus*, de Georges Méliès, 1899
- *L'Affaire Dreyfus*, d'Yves Boisset, 1998
- *J'accuse*, de José Ferrer, 1958
- *Zola ou la conscience humaine*, de Stelio Lorenzi, 1978